

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 23 juin 2014, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Martine Renaud,	vice-présidente
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M ^{me} Mélanie Pagé,	commissaire
M. Rémy Tillard,	commissaire
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M. Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Ian Vallée a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1494/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alain Leroux, commissaire-parent, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2014.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1495/SSGC)

M. Rémy Tillard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2014.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1496/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Achat de cahiers d'exercices et de manuels scolaires au secondaire pour les établissements de la CSRDN, année scolaire 2014-2015;
8. Octroi de contrat - Agrandissement de l'école Bellefeuille de Saint-Jérôme;
9. Réfection du drainage et du stationnement de l'école des Hauteurs;
10. Liaison de fibre optique pour les deux nouvelles écoles primaires sur le territoire de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
11. Renouvellement du contrat de support téléphonie IP CISCO pour le Service des technologies de l'information;
12. Travaux de ragréage à l'école Val-des-Monts de Prévost;
13. Achat d'équipements pour le rehaussement des systèmes de stockage SAN (deux systèmes) de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
14. Octroi du mandat au CSPQ pour le dossier d'achats regroupés - Contrat à commande DAR - pneus neufs, réchapés et remoulés pour la période du 1^{er} août 2014 au 31 mars 2016 (20 mois);
15. Programme de distribution lait-école 2014-2015 - écoles primaires;
16. Questions diverses;
17. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

ACHAT DE CAHIERS D'EXERCICES ET DE MANUELS SCOLAIRES AU SECONDAIRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSRDN, ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 (RCE-1497/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public (appel d'offres 13380-065) pour l'achat de cahiers d'exercices et de manuels scolaires au secondaire selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 13 juin 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE les soumissions des compagnies « Coopsco des Laurentides de Saint-Jérôme », « Bliclairie G.G.C. Itée de Sherbrooke », « Brassardburo de Québec » « Mégaburo inc. de Drummondville » ont été retenues en partie et jugées conformes;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles de retenir les quatre fournisseurs pour les montants suivants :

Coopsco des Laurentides 455, rue Fournier, Saint-Jérôme	355 555,60 \$
Bliclairie G.G.C. Itée 1567, rue King Ouest, Sherbrooke	3 123,90 \$
Brassardburo inc. 2747, rue Watt, Québec	Non conforme
Mégaburo inc. 1285 rue Cormier, Drummondville	Non conforme
TOTAL AVANT LES TAXES :	358 679,50 \$

Il est **PROPOSE** par Mme Sylvie DoRay Daigneault, commissaire :

- A) De retenir les fournisseurs inscrits au tableau ci-dessus pour un montant total de commandes avant les taxes de 358 679,50 \$.
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la direction générale à signer les documents contractuels.

Adopté

OCTROI DE CONTRAT - AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE BELLEFEUILLE DE SAINT-JÉRÔME (RCE-1498/SRM)

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'agrandir l'école Bellefeuille de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-067 - agrandissement de l'école Bellefeuille;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées et ont été ouvertes le 23 juin 2014 à 14 h;

ATTENDU le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de nos architectes, la firme Héloïse Thibodeau Architectes inc.;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'octroyer le contrat pour l'agrandissement de l'école Bellefeuille à Anjalec Construction inc. de Terrebonne pour un montant de 5 342 928 \$, excluant les taxes.
- B) D'autoriser la présidence et la direction générale à signer le contrat et tous les documents pertinents.

Adopté

RÉFECTION DU DRAINAGE ET DU STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTEURS (RCE-1499/SRM)

ATTENDU QUE la firme Consultants Mirtec inc. a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 13380-071) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 juin 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie les Excavations Gilles St-Onge inc. de Saint-Hippolyte, au montant forfaitaire de 111 919,81 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 20 juin 2014;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSE** par M^{me} Martine Renaud, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de réfection du drainage et du stationnement de l'école des Hauteurs à l'entreprise les Excavations Gilles St-Onge inc. de Saint-Hippolyte au montant forfaitaire de 111 919,81 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

LIAISON DE FIBRE OPTIQUE POUR LES DEUX NOUVELLES ÉCOLES PRIMAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCE-1500/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 13380-072) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 juin 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Teltech Télécommunication inc. de Le Gardeur, au montant forfaitaire de 178 200 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSE par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de liaison de fibre optique pour la nouvelle école primaire Sainte-Sophie et pour la nouvelle école primaire Richer à l'entreprise Teltech Télécommunication inc. de Le Gardeur au montant forfaitaire de 178 200 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT TÉLÉPHONIE IP CISCO POUR LE SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (RCE-1501/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a fait reconnaître CISCO comme manufacturier exclusif pour la téléphonie IP (R-5033/SRM);

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 13380-074) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 juin 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Bell Canada de Québec, au montant forfaitaire de 123 990,67 \$ (avant les taxes) a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSE par M. Rémy Tillard, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de renouvellement du contrat de support téléphonie IP CISCO pour le Service des technologies de l'information à l'entreprise Bell Canada de Québec au montant forfaitaire de 123 990,67 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

TRAVAUX DE RAGRÉAGE À L'ÉCOLE VAL-DES-MONTS DE PRÉVOST (RCE-1502/SRM)

ATTENDU QUE la firme DKA Architectes a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 13380-079) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 juin 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Rénovacoœur Rénovation inc. de Saint-Eustache, au montant forfaitaire de 167 413 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 20 juin 2014;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSE par M^{me} Martine Renaud, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de travaux de ragréage à l'école Val-des-Monts de Prévost à l'entreprise Rénovacoœur Rénovation inc. de Saint-Eustache au montant forfaitaire de 167 413 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE REHAUSSEMENT DES SYSTÈMES DE STOCKAGE SAN (DEUX SYSTÈMES) DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCE-1503/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 13380-080) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 juin 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Solutions Informatiques Inso de Montréal, au montant forfaitaire de 160 016,90 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSE par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire :

- A) D'accorder le contrat d'achat d'équipements pour le rehaussement des systèmes de stockage SAN (deux systèmes) de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord à l'entreprise Solutions Informatiques Inso de Montréal au montant forfaitaire de 160 016,90 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

OCTROI DU MANDAT AU CSPQ POUR LE DOSSIER D'ACHATS REGROUPÉS - CONTRAT À COMMANDE DAR - PNEUS NEUFS, RÉCHAPÉS ET REMOULÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AOÛT 2014 AU 31 MARS 2016 (20 MOIS) (RCE-1504/SRM)

ATTENDU QUE selon la Loi sur les contrats des organismes publics, la CSRDN doit octroyer un mandat officiel par écrit à l'organisme qui la représentera au niveau de l'appel d'offres pour l'achat regroupé;

ATTENDU QUE le montant total dépasse le seuil de 100 000 \$, le comité exécutif de la CSRDN doit autoriser cet octroi de mandat;

ATTENDU QUE par ce mandat, notre organisme s'engage à acquérir les biens selon les quantités spécifiées auprès du fournisseur retenu par le CSPQ et à respecter les conditions prévues au document d'appel d'offres pour la durée prévue au contrat;

ATTENDU QUE le montant total des dépenses pour l'achat de pneus est évalué à plus de 500 000 \$ pour la durée du mandat;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le mandat de procéder à l'appel d'offres public au CSPQ selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement.
- B) De procéder à l'achat de pneus auprès du fournisseur retenu par le mandataire du CSPQ et de respecter les conditions prévues aux documents d'appel d'offres.
- C) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents afférents.

Adopté

PROGRAMME DE DISTRIBUTION LAIT-ÉCOLE 2014-2015 - ÉCOLES PRIMAIRES
(RCE-1505/SRM)

ATTENDU QUE le budget accorde une allocation d'aide alimentaire dans les écoles primaires;

ATTENDU QUE le montant alloué permet d'acheter du lait-école à même l'allocation d'aide alimentaire;

ATTENDU QUE les écoles ont le choix de participer ou non au programme de lait-école et suite à une consultation faite auprès des directions concernées;

ATTENDU QUE pour ce type de besoin, la Fédération des commissions scolaires du Québec offre un regroupement d'achats;

Il est **PROPOSÉ** par M. Rémy Tillard, commissaire :

- 1. De poursuivre le programme de distribution de lait-école durant l'année scolaire 2014-2015, durant 125 jours de classe dans les écoles qui ont décidé de participer au programme.
- 2. De mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec afin qu'elle procède à l'appel d'offres regroupé concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2014-2015 au nom de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- 3. De respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu.
- 4. De plus, la CSRDN accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ, qui équivaut à un montant de 0,001 \$ par contenant de lait, soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1506/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 55.

Adopté

Président

Secrétaire